



92701 Colombes Cedex

☎ **01.47.60.80.00**  
**Télécopie 01.47.60.80.85**

# VILLE DE COLOMBES

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

N°**29**

Conseillers en exercice : 53  
Présents : 35  
Représentés : 11  
Absents : 7

Ayant voté pour : 46  
Ayant voté contre : 0  
Abstentions : 0  
Ne prenant pas part  
au vote : 0

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU  
MULTI ACCUEIL "LES MOUETTES" RAPPORT  
D'ACTIVITÉS 2023

### LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1411-3,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 3131-5,

Vu la délibération n° 26 du Conseil municipal du 19 décembre 2017 relative à la délégation de service public pour la crèche « Les Mouettes » située 145 boulevard Charles de Gaulle et portant désignation du délégataire et approbation du contrat d'affermage,

Vu la délibération n° 4 du Conseil municipal du 08 octobre 2018 portant approbation et signature de l'avenant n° 1 à la délégation de service public pour la gestion du multi-accueil « Les Mouettes » sis 145 boulevard Charles de Gaulle,

Vu la délibération n° 4 du Conseil municipal du 09 juin 2023 relative à l'avenant n° 2 de prolongation de la délégation de service public de la crèche « Les Mouettes »,

Vu le rapport établi par la société « La Maison Bleue » pour l'année 2023,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 03 avril 2025,

Considérant que ce rapport a fait l'objet d'un examen par la Commission consultative des services publics locaux,

Sur l'avis de la Commission Unique,

**Après avoir entendu le rapporteur,**

**D E L I B E R E**

**Article unique :** Prend acte du rapport d'activités transmis par la société « La Maison Bleue » concernant la gestion du multi-accueil « Les Mouettes » situé 145 boulevard Charles de Gaulle pour l'exercice 2023.

*Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 18 avril 2025 à l'Hôtel de Ville et de la réception en préfecture le 14 avril 2025*

*Identifiant de l'acte :*

*092-219200250-20250410-16717-DE-1-1*

Fait à Colombes



Le Maire,

Signé électroniquement.  
CHAIMOVITCH Patrick

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.*